

OK FORÊT

est une association à but non lucratif, dont l'objectif est de fournir à des personnes en milieu de réinsertion un travail rémunéré. Cette activité physique en plein air, pour un temps limité, contribue à leur donner de meilleures chances de réintégrer un emploi par la suite.



Rapport d'activité 2010

Rapport d'activité 2010

21 ans déjà que Paul Monnet, l'âme et la cheville ouvrière de notre Association, œuvre à sa destinée. Il était temps de broser un portrait de ce responsable hors pair et pour ce faire quoi de mieux que de lui demander de nous dévoiler son parcours avec peut-être à la clef quelques «recettes» de sa longue réussite.

1. Quelle était votre formation d'origine?

J'ai plusieurs formations. La première, celle d'aide-comptable; à l'âge de 17 ans j'ai travaillé pendant 5 ans en cette qualité. Ensuite j'ai entrepris une formation pour adultes de charpentier sur bois. J'ai pratiqué ce métier dans différentes petites entreprises artisanales pendant une dizaine d'années.

2. Une telle formation ne vous orientait pas automatiquement vers une activité de terrain avec une forte préoccupation sociale, qu'est-ce qui vous a motivé à accepter un tel engagement?

Etant au chômage à Clermont-Ferrand, une association de réinsertion pour jeunes de 16 à 18 ans en rupture scolaire, m'a proposé d'encadrer ces jeunes pour un stage de 12 mois sur un chantier de bâtiment qui jouait le rôle de support pédagogique. Il s'agissait de restaurer une ancienne ferme communale pour en faire une maison des jeunes. Ce projet m'a tout de suite plu et je me suis beaucoup investi dans ce travail, même si au départ, ce fut la galère car je n'avais pas encore l'expérience du travail avec des jeunes en difficulté. Malgré tout, cette expérience fut très enrichissante.

Après j'ai travaillé avec des chômeurs de longue durée, âgés de 25 à 40 ans et j'étais plus à l'aise dans les relations interpersonnelles avec des adultes. C'est donc pendant ces 4 années que j'ai ressenti l'attrait pour l'aspect social et éducatif lié à une activité. On pouvait mêler un travail technique et social.

Le travail manuel représentait le support pédagogique et le côté social permettait de créer avec les personnes un projet professionnel. J'aimais dans mon activité: l'indépendance, le contact privilégié avec les personnes, les responsabilités et la confiance que m'accordait l'association.

En 1988, j'ai été contacté par ceux qui souhaitaient créer la future Association d'OK Forêt.

3. Les responsables du projet associatif OK Forêt vous ont-ils proposé un complément de formation? Si oui quel était-il?

Avant le démarrage de notre entreprise sociale, le comité m'a envoyé pour 10 mois de stage au Service des forêts de l'Etat de Genève. Ce fut une expérience très positive. J'ai pu me familiariser avec les différents types de travaux exécutés par ce Service d'Etat. J'ai aussi rencontré les garde-forêtiers et le personnel d'Etat avec qui ensuite j'ai collaboré. Je me souviens très bien des responsables de l'époque MM. Mathez et Joly.

4. Quels furent vos premiers pas dans cette nouvelle entreprise sociale dont le but était de réinsérer des sortants de prisons et/ou des personnes en rupture sociale? Vos premières difficultés, vos joies?

En 1989 OK Forêt a démarré. Le comité m'a laissé 2 mois pour tout organiser: sur le plan administratif et pratique sur le terrain, recherche de clients. Je devais me familiariser aussi avec les directives et règlements helvétiques, car mes propres références étaient françaises. Mais j'avais l'entière confiance du président de l'Association M. Christian Garin, et du Comité et je pouvais m'appuyer sur eux en cas de difficulté.

En juin 1989 ce furent les premiers chantiers mandatés par l'Etat de Genève. Je disposais d'une équipe de 2 à 3 personnes recrutées dans les services sociaux du canton, principalement à Carrefour. Au départ le travail était ardu en raison de travaux dangereux (abattage d'arbres par exemple) et d'un personnel non-qualifié pour ce genre d'activité. Je devais aussi faire face à l'absentéisme. Peut-être était-ce dû à la rudesse du travail en plein air ou aux conditions de vie des employés qui parfois venaient de la Coulou, un foyer de sans-abri qui dormaient (ou pas) en dortoir, ils avaient de la peine à tirer des troncs et branches d'arbres durant toute une journée. Mais le plus souvent j'étais surpris par le courage et l'ardeur de mes ouvriers. Le côté relationnel était primordial. J'étais enthousiaste et ne voyais que l'aspect positif de ce travail. J'ai vite compris que la solidarité était primordiale dans le groupe et c'est pourquoi j'ai toujours participé aux travaux même les plus ingrats.

Pour des personnes sortant de prison, le travail en plein air, dans la nature leur permettait de se refaire une santé physique et morale. Elles reprenaient confiance en elles, elles avaient conscience d'être utiles et respectées. Leur réinsertion était déjà réussie si chaque matin, ces personnes se présentaient au travail. Le rythme de la journée se mettait vite en place. J'entretenais une bonne relation avec toutes ces personnes et leur faisais confiance.

Vous étiez un responsable à «tout faire» et ce n'est qu'à partir de 2001 que vous avez bénéficié d'une secrétaire à temps partiel.

Pendant les 3 premières années d'OK Forêt j'avais des journées bien remplies: recherche de la clientèle, organiser les rendez-vous afin d'établir les devis, tenir la gestion et le secrétariat et être durant 6 heures 30 sur les chantiers, une vie de chef de PME en fin de compte. Au fond tout est une question d'organisation.

5. Au fil des ans vous avez fédéré une clientèle privée et obtenu des contrats consolidés avec l'Etat de Genève ou des organisations internationales. Cet état de fait vous laisse-t-il plus de disponibilité pour accompagner vos ouvriers qui sont évidemment tous en situation difficile?

Dès le démarrage d'OK Forêt, le Service des Forêts (aujourd'hui Direction de la Nature et du Paysage) fut notre premier client. Pendant une année nous avons travaillé dans les forêts genevoises. Puis l'Etat ne pouvant plus nous offrir la totalité des travaux nécessaires à notre fonctionnement de petite entreprise non subventionnée, nous avons

décidé de nous lancer dans des travaux d'entretiens d'espaces verts (jardinage, paysagisme). Après une année de prospection, nous avons trouvé une trentaine de petits clients privés, surtout des personnes âgées ne pouvant plus faire les travaux d'entretien de leur propriété.

Ensuite j'ai contacté les communes et la Ville de Genève ainsi que différents services publics (par exemple: les CFF, le SIG, l'Hospice général) ou encore les règles immobilières. Ainsi nous avons un carnet de commande rempli qui nous permettait d'offrir du travail à 3 ou 4 personnes.

Nos clients privés connaissaient «l'origine» de nos employés, des sortants de prison, mais à mon grand étonnement, n'ont jamais manifesté de réticence. 22 ans après certains clients sont maintenant des amis avec qui parfois on partage café et tartines à la confiture (maison bien sûr!). J'ai mis un accent particulier sur la relation avec le client et cela se ressent. Les ouvriers rayonnent lorsque l'un d'eux les remercie pour le travail accompli dans leur jardin.

6. Constatez-vous un changement de profil dans le personnel engagé il y a 20 ans et celui d'aujourd'hui?

Au début d'OK Forêt, les personnes accueillies dans notre entreprise sociale avaient des difficultés différentes de celles d'aujourd'hui. Nos employés avaient le plus souvent des problèmes liés à l'alcoolisme et à la toxicomanie. Nous prenions toutes les personnes qui en faisaient la demande et cela supposait des chantiers adaptés et également plus de contacts suivis avec les services sociaux. Le renouvellement du personnel était important. Après 2 à 3 ans d'activité, nous avons décidé de cibler les demandes, car il ne servait à rien d'engager des personnes à gros problèmes peu motivées qui ne bénéficieraient pas de cette expérience professionnelle. Il ne s'agissait pas d'une sélection à proprement parler mais nous mettions l'accent lors de nos premiers contacts sur l'importance de la motivation personnelle.

En ce qui concerne le niveau de formation et l'expérience professionnelle des personnes engagées, il n'y a pas de changement depuis le début d'OK Forêt. La plupart des ouvriers n'ont pas de qualifications particulières ou de diplôme, même si certains ont travaillé de nombreuses années dans le bâtiment par exemple.

Aujourd'hui et depuis plusieurs années, les ouvriers engagés restent plus longtemps dans l'Association. Cela peut aller de 1 à 3 ans. Cette durée d'engagement permet une plus grande stabilité aussi bien pour le personnel que pour le fonctionnement de l'entreprise. Les ouvriers acquièrent de l'assurance et de nouvelles compétences qui seront utiles pour l'après OK Forêt. Malgré tout, l'avenir pour eux est toujours aléatoire. A ce propos, l'entreprise peut compter aujourd'hui sur 2 employés qui après 1 année ont pu être nommés chef d'équipe. Ils assument de plus grandes responsabilités et travaillent avec un ou 2 ouvriers. Nous avons ainsi en plus du responsable, un chef d'équipe à 100% et le second à 60%.

Les personnes engagées ont entre 25 et 40 ans. Nous avons constaté que les plus jeunes (18 à 20 ans) s'adaptent mal à nos conditions de travail. Ils demandent plus

d'encadrement et, n'ayant souvent jamais travaillé dans une entreprise, ils manquent d'autonomie. Il est important de rester attentif aux échecs possibles d'intégration afin de ne pas aggraver l'état déjà fragile de la personne engagée.

7. Qu'avez-vous pu apporter de nouveau à vos ouvriers depuis plusieurs années déjà?

Depuis une dizaine d'années nous avons pu proposer aux ouvriers les plus motivés des formations professionnelles de 2 à 3 jours. La plupart du temps ces formations se déroulent à l'Ecole forestière du Mont-sur-Lausanne ou à l'IFAGE à Genève. Certains ouvriers sont très intéressés d'autres plus réticents, il est même difficile de leur faire passer le permis de conduire. Ces formations peuvent être proposées grâce à notre saine gestion d'entreprise mais aussi grâce à l'aide de sponsors.

8. Que souhaiteriez-vous améliorer dans le fonctionnement de l'Association? Vous sentez-vous soutenu par votre Comité directeur?

Je pense qu'il serait souhaitable de trouver une personne qui s'occuperait de la sécurité au travail. Les normes officielles sont sans cesse durcies et cela me soulagerait de savoir que quelqu'un puisse être au courant des changements dans le domaine de la sécurité au travail.

Il serait très intéressant de pouvoir suivre nos employés dans l'après OK Forêt. Tout au moins les accompagner dans les démarches professionnelles qu'ils engagent car leur temps à OK Forêt est toujours compté, il nous faut faire de la place aux nouveaux demandeurs.

9. Pour vous-même, avez-vous quelques souhaits? Envisagez-vous déjà de trouver un remplaçant multi-compétent? Avec l'âge le travail sur le terrain (avec une débroussailleuse par ex.) est de plus en plus pénible, même si vous préférez toujours ce travail de plein air, imaginez-vous d'autres pistes d'activité profitables à votre petite entreprise? Comme par exemple un complément de formation ou des contacts avec d'autres structures semblables?

En 22 ans j'ai pu fidéliser une clientèle privée surtout des personnes âgées avec qui nous entretenons d'excellentes relations. 6 communes genevoises nous donnent du travail, je dois reconnaître une certaine déception de ce côté, car chaque année nous contactons toutes les communes. Malgré tout notre carnet de commande est bien rempli et c'est là l'essentiel, je me souviens encore de l'époque où je me disais: «j'ai 4 ouvriers avec moi et où irai-je travailler dans une semaine?»

Le plus fidèle des mes clients c'est le Service des Forêts qui a toujours répondu à notre recherche de travail; c'est aussi grâce à ce service qu'OK Forêt a vu le jour et je l'en remercie.

En 22 ans d'OK Forêt, je ne me suis jamais ennuyé, il faut avouer que c'est un peu «mon entreprise». Certain matin pourtant, mon dos me rappelle mon âge mais le moral prend

toujours le dessus. Les origines diverses des personnes engagées, le changement fréquent de ce personnel (certaines personnes travaillent 3 mois, d'autres 15 jours ou plus), la variété des activités de chantier, les nouveaux clients sont les garants d'une activité jamais monotone et toujours enrichissante. Je suis toujours motivé même si le corps me rappelle à l'ordre. Je ne vois pas le temps passé et j'ai parfois le sentiment que c'était hier ma rencontre avec Christian Garini!

10. Grâce à toute votre clientèle fidélisée donc entièrement satisfaite de vos services, vous ne pouvez qu'être fier d'avoir su gérer cette entreprise sociale.

C'est vrai que je peux être fier de la réussite d'OK Forêt et de son développement continu grâce à nos clients privés, à l'Etat, la Ville et les Communes genevoises ainsi qu'à d'autres services déjà mentionnés. Tous nous ont fait confiance et ils la renouvellent en nous confiant chaque année de nouveaux travaux. Nous avons pu accueillir un plus grand nombre de personnes. Tout est vraiment positif. Il me reste bientôt à passer le témoin!

Il m'arrive même de rencontrer des personnes qui disent: «vous faites un travail formidable, vous aidez des gens à s'en sortir». Je leur réponds que j'accompagne ces personnes, et si elles s'en sortent c'est surtout grâce à elles-mêmes.

11. Souhait, désir, envie pour l'avenir?

Le plus important, me semble-t-il, serait d'avancer dans la recherche d'un nouveau responsable. Il faudrait trouver une personne compétente dans les domaines d'environnement des espaces verts mais également formée sur le plan socio-éducatif. Autrement dit des compétences managériales et sociales, pas exactement ce qui prévaut de nos jours dans les entreprises.

